



# OGBL

Le syndicat N° 1 au Luxembourg

## **L'OGBL dit Non à la dégradation du système d'assurance pension projetée par le gouvernement!**

### **Il y a des alternatives au démantèlement social!**

*Le gouvernement prévoit de faire voter, avant la fin de l'année, la réforme des pensions par le Parlement.*

*Parallèlement à l'entrée en vigueur de la réforme des pensions, il est également prévu de supprimer l'adaptation des pensions à l'évolution des salaires due le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ainsi, non seulement les futures retraites seraient diminuées, mais les pensionnés d'aujourd'hui seraient également sanctionnés.*

L'OGBL rejette la réforme des pensions dans sa forme actuelle du fait qu'elle détériore les prestations d'aujourd'hui et qu'elle exige des générations futures soit de travailler plus longtemps, de partir plus tard à la retraite, soit d'accepter une réduction des prestations pouvant atteindre 15%. En outre, la réforme prévue remet en cause l'adaptation des pensions à l'évolution générale des salaires et projette de supprimer à moyen terme la prime de fin d'année.

L'OGBL rejette la réforme des pensions telle que prévue, car elle défavorisera les salariés ayant effectué pendant plus de 20 ans du travail de nuit. Ce sera également le cas pour les salariés devenus invalides.

La réforme des pensions se fera également aux dépens des salariés ayant commencé à travailler tôt, ceux qui tout au long de leur carrière professionnelle ont travaillé dans des conditions pénibles et qui, souvent, ne peuvent travailler que jusqu'à l'âge de 57 voire de 60 ans.

L'OGBL rejette la réforme des pensions dans sa forme actuelle, car elle n'offre pas d'autres perspectives aux jeunes que des diminutions de pension et le recours à la prévoyance privée, c'est-à-dire à des assurances pension complémentaires privées coûteuses et à hauts risques. Des jeunes qui aujourd'hui, et encore davantage à l'avenir, sont obligés de faire de longues études ou formations professionnelles avant d'entrer dans la vie active et de pouvoir acquérir des droits à une pension de vieillesse.

L'OGBL rejette la réforme du système de pension projeté par le gouvernement, car elle ne prévoit pas de mesures pour protéger les travailleurs plus âgés contre les licenciements pour raisons économiques, elle ne prévoit pas de mesures visant à adapter les conditions de travail aux besoins spécifiques des travailleurs plus âgés. Le projet ne prévoit pas non plus de mesures innovatrices permettant une transition flexible de la vie active vers la retraite.



**Il y a des alternatives à cette réforme unilatérale basée uniquement sur des considérations financières de courte vue, une réforme démunie de toute proposition positive et innovante, une réforme qui ferait rétrograder notre système d'assurance pension de plusieurs décennies.**

**Il y a des alternatives permettant de sécuriser davantage notre système des pensions et de l'adapter à l'évolution des conditions de vie et de travail des générations actuelles et futures sans pour autant pratiquer le démantèlement social.**

L'OGBL a soumis au ministre compétent des revendications et propositions visant à améliorer le projet de loi.

- Il faut prévoir des sources de financement supplémentaires aux actuelles cotisations prélevées sur le salaire.
- La pension de base (majoration forfaitaire) doit être substantiellement augmentée.
- L'ajustement des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est dû et ne doit pas être perdu.
- Il faut veiller à ne pas priver de leurs droits les salariés qui ont fait du travail de nuit pendant plus de 20 ans et les salariés en invalidité.
- La création d'un système de pension complémentaire de droit public, promis par le gouvernement et ouvert à tout salarié, doit être concrétisée et précisée.
- La réforme doit inclure des mesures positives en faveur des jeunes qui continuent leur formation au-delà de l'âge de 18 ans.
- Il faut prendre des mesures en matière de droit du travail visant à protéger les salariés plus âgés contre les licenciements pour raisons économiques, à mieux adapter leurs conditions de travail à leurs besoins et à permettre une transition flexible de la vie active vers la retraite.

**Le projet de réforme des pensions peut et doit être révisé.**

**Pour mettre en exergue nos revendications, nous organisons**

**mardi 16 octobre à 17h00  
une manifestation Place Clairefontaine  
à Luxembourg-ville.**

**Soutenez l'action de l'OGBL!  
Participez à cette manifestation!**